

001620

08 AUUT 2024

DECISION N° CRTV/DG/DAF/DMA/SM/GAE DU
PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 08 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION
D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION TV A LA CRTV EN QUATRE (04) LOTS, EXERCICE
2024

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La loi n° 2022/020 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2024 ;

Vu La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics ;

Vu La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu La Circulaire N° 0000006/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la circulaire n° 00007/LC/MINMAP/CAB du 20 mars 2024 portant instructions relatives à la mise en vigueur des Dossiers Types d'Appel d'Offres (DTAO), des Manuels, Guides et Outils de Facilitation de la Passation, de l'Exécution, du Suivi et du Contrôle et de la Régulation des Marchés Publics, induits par les réformes du système des marchés publics ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/CRTV/CIPM/2024 du 08 avril 2024 pour l'acquisition d'équipements de production TV à la CRTV en quatre (04) lots, exercice 2024;

Vu la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés n°0000075/CRTV/CIPM du 04 juillet 2024 ;

Vu le procès-verbal de séance de travail entre la CRTV et l'entreprise OYOKI BUDINESS INTERNATIONAL SARL ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1er : Les entreprises dont les noms suivent sont attributaires des Marchés relatifs à l'Appel d'offres National Ouvert n° 006/AONO/CRTV/CIPM/2024 du 08 avril 2024, pour l'acquisition d'équipements de production TV à la CRTV en quatre (04) lots, exercice 2024 :

| Lots | Désignation du lot | Attributaires | Montants et délais |
|-------|---|--|------------------------|
| Lot 1 | acquisition de deux (02) serveurs de ralenti dix (10) canaux 3 Play 3p2 ; | ETS LE LABORATOIRE | 66 911 175 90 jours |
| Lot 2 | acquisition des accessoires des équipements de production pour les stations régionales : batteries, carte mémoire sxs-1 128 go - r440/w200mb, cartes mémoires 64go, trépieds, perches en fibre de carbone 6 sections, microphones HF, | OYOKI BUSINESS INTERNATIONAL P.B : 20256 Yaoundé, Tél. : 699 33 99 70 | 26 392 719 90 jours |
| Lot 3 | acquisition de 15 unités de reportage ENG complètes | OYOKI BUSINESS INTERNATIONAL P.B : 20256 Yaoundé, Tél. : 699 33 99 70 | 42 596 344 90 jours |
| Lot 4 | acquisition des microphones et équipements audio pour les studios (studios 1, 2, 3, 4 et 5), les traitements de discours et autres productions live en extérieur | INFRACTUEUX | |

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.



Fait à Yaoundé, le
Le Directeur Général
Charles NDONGO

08 AOUT 2024

Ampliations :

- MINMAP;
- ARMP;
- Archives;
- Intéressé.